

ASA de Verteillac Sud / Ribérac Nord  
Mairie  
24320 BERTRIC - BUREE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 15 Février 2022 à 09h30

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	6
Représentés	1
Absents	2

Le Syndicat de l'A.S.A de Verteillac Sud / Ribérac Nord s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Goyat Bruno

Mr Signor Lucien est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2022\_S\_1**

**Objet :** Approbation du compte administratif du Président

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr Signor Lucien après s'être fait présenter :

- \* le Budget Primitif,
- \* le détail des mandats délivrés,
- \* les bordereaux de titres de recette,
- \* le Compte Administratif.

Considérant que Mr GOYAT Bruno, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice écoulé, les finances de l'Association, en provisionnant le recouvrement de toutes les créances et en n'ordonnant que les dépenses justifiées,

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 6 Voix contre : 0], décide :

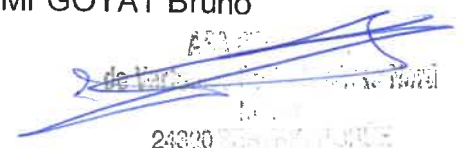
d'APPROUVER l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen et DECLARE toutes les opérations de l'exercice définitivement closes et les crédits annulés.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
Mr SIGNOR Lucien



Le Président,  
Mr GOYAT Bruno







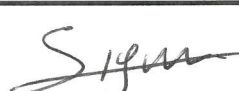


24320 BERTRIC - BUREE

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

Liste d'émargement du syndicat

Date : ....15....02....2022.....

Nom	Fonction	Pouvoir	Signature
<b>MR BOUSSEAU SAMUEL</b> Le Cheylard 24320 BOUTEILLES-ST-SÉBASTIEN	Membre		
<b>MR CHEYSSOU Jean-Philippe</b> Saint Sébastien 24320 BOUTEILLES-ST-SÉBASTIEN	Membre		
<b>MR COMIN DAVID</b> Pierre levée 24320 VERTEILLAC	Membre		
<b>MR GERBEAUD ROLAND</b> LA POUYADE 24600 VILLETUREIX	Membre		
<b>MR GOYAT Bruno</b> Les Boiges 24320 BERTRIC-BURÉE	Président		
<b>MR MAIGNE Sébastien</b> La petite méfrenie 24320 VERTEILLAC	Membre	absent signature	
<b>MR POUPARD Jean-François</b> Maison Neuve 24320 BERTRIC-BURÉE	Vice Président	absent	
<b>MR RAFIN DIDIER</b> LA BARDE 24320 LUSIGNAC	Membre		
<b>MR SIGNOR LUCIEN</b> MOULIN DU CHAPT 24320 ST-MARTIAL-VIVEYROL	Membre		

Mr Bruno GOYAT

POUVOIR

Je soussigné MAIGNE Sébastien, Syndic de L'ASA de Verteillac Sud / Ribérac Nord, donne pouvoir à M. *Signor Lucien* de me représenter à la réunion de SYNDICAT le Mardi 15 Février 2022 à 9H30 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à *Verteillac*, le *14 Février 2022*.  
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")



ASA de Verteillac Sud / Ribérac Nord  
Mairie  
24320 BERTRIC - BUREE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 15 Février 2022 à 09h30

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	6
Représentés	1
Absents	2

Le Syndicat de l'A.S.A de Verteillac Sud / Ribérac Nord s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Goyat Bruno

Mr Signor Lucien est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2022\_S\_2**

**Objet : Affectation du résultat de l'exercice**

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de GOYAT Bruno, Président, après avoir examiné le Compte Administratif 2021 et avoir constaté:

- le résultat de fonctionnement à affecter:
  - \* résultat de l'exercice: - 15 049.83 €
  - \* résultat antérieur 181 539.94 €
  - \* TOTAL A AFFECTER : 166 490.11 €
- le besoin de financement de la section d'investissement:
  - \* solde d'exécution cumulé: - 17 649.54 €
  - \* solde des restes à réaliser 0 €
  - \* Total du BESOIN DE FINANCEMENT : 17 649.54 €

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 7 Voix contre : 0], décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

- \* couverture du besoin de financement de la section d'investissement: 17 649.54 €
- \* affectation complémentaire en "réserves" : 0 €
- \* reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2022 : 148 840.57 €

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
Mr SIGNOR Lucien



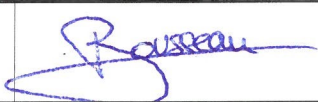




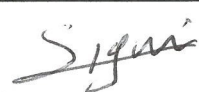

Le Président,  
Mr GOYAT Bruno



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

Liste d'émargement du syndicat

Date : ....15...02...2022.....

Nom	Fonction	Pouvoir	Signature
<b>MR BOUSSEAU SAMUEL</b> Le Cheylard 24320 BOUTEILLES-ST-SÉBASTIEN	Membre		
<b>MR CHEYSSOU Jean-Philippe</b> Saint Sébastien 24320 BOUTEILLES-ST-SÉBASTIEN	Membre		
<b>MR COMIN DAVID</b> Pierre levée 24320 VERTEILLAC	Membre		
<b>MR GERBEAUD ROLAND</b> LA POUYADE 24600 VILLETUREIX	Membre		
<b>MR GOYAT Bruno</b> Les Boiges 24320 BERTRIC-BURÉE	Président		
<b>MR MAIGNE Sébastien</b> La petite méfrenie 24320 VERTEILLAC	Membre	absent signature	
<b>MR POUPARD Jean-François</b> Maison Neuve 24320 BERTRIC-BURÉE	Vice Président	absent	
<b>MR RAFIN DIDIER</b> LA BARDE 24320 LUSIGNAC	Membre		
<b>MR SIGNOR LUCIEN</b> MOULIN DU CHAPT 24320 ST-MARTIAL-VIVEYROL	Membre		

Mr Bruno GOYAT

POUVOIR

Je soussigné MAIGNE Sébastien, Syndic de L'ASA de Verteillac Sud / Ribérac Nord, donne pouvoir à M. *Signor Lucien* de me représenter à la réunion de SYNDICAT le Mardi 15 Février 2022 à 9H30 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à *Verteillac*, le *14 Février 2022*.  
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")



ASA de Verteillac Sud / Ribérac Nord  
Mairie  
24320 BERTRIC - BUREE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 15 Février 2022 à 09h30

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	6
Représentés	1
Absents	2

Le Syndicat de l'A.S.A de Verteillac Sud / Ribérac Nord s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Goyat Bruno

Mr Signor Lucien est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2022\_S\_3**

**Objet :** Approbation du compte de gestion du receveur

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr GOYAT Bruno Président, après s'être fait présenter le compte de gestion du Receveur,

CONSTATE que les écritures et résultats de l'exercice comptable sont conformes aux émissions de mandats et de titres de recettes effectués par l'ASA au cours du même exercice.

CONSTATE que les résultats sont identiques à ceux du Compte Administratif.

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 7 Voix contre : 0], décide de donner "quitus" de sa gestion pour l'exercice 2021 au Receveur de l'Association.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
Mr SIGNOR Lucien







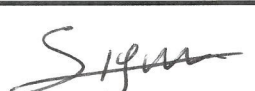
Le Président,  
Mr GOYAT Bruno






Liste d'émargement du syndicat

Date : ....15....02....2022.....

Nom	Fonction	Pouvoir	Signature
<b>MR BOUSSEAU SAMUEL</b> Le Cheylard 24320 BOUTEILLES-ST-SÉBASTIEN	Membre		
<b>MR CHEYSSOU Jean-Philippe</b> Saint Sébastien 24320 BOUTEILLES-ST-SÉBASTIEN	Membre		
<b>MR COMIN DAVID</b> Pierre levée 24320 VERTEILLAC	Membre		
<b>MR GERBEAUD ROLAND</b> LA POUYADE 24600 VILLETUREIX	Membre		
<b>MR GOYAT Bruno</b> Les Boiges 24320 BERTRIC-BURÉE	Président		
<b>MR MAIGNE Sébastien</b> La petite méfrenie 24320 VERTEILLAC	Membre	absent signature	
<b>MR POUPARD Jean-François</b> Maison Neuve 24320 BERTRIC-BURÉE	Vice Président	absent	
<b>MR RAFIN DIDIER</b> LA BARDE 24320 LUSIGNAC	Membre		
<b>MR SIGNOR LUCIEN</b> MOULIN DU CHAPT 24320 ST-MARTIAL-VIVEYROL	Membre		

Mr Bruno GOYAT

POUVOIR

Je soussigné MAIGNE Sébastien, Syndic de L'ASA de Verteillac Sud / Ribérac Nord, donne pouvoir à M. *Signor Lucien* de me représenter à la réunion de SYNDICAT le Mardi 15 Février 2022 à 9H30 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à *Verteillac*, le *14 Février 2022*.  
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")



ASA de Verteillac Sud / Ribérac Nord  
Mairie  
24320 BERTRIC - BUREE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 15 Février 2022 à 09h30

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	6
Représentés	1
Absents	2

Le Syndicat de l'A.S.A de Verteillac Sud / Ribérac Nord s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Goyat Bruno

Mr Signor Lucien est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2022\_S\_4**

**Objet :** Vote du Budget Primitif 2022

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr Goyat Bruno, Président, se fait présenter le projet de Budget primitif 2022,  
Le président demande aux membres du syndicat de bien vouloir se prononcer chapitre par chapitre sur ce budget prévisionnel.  
Considérant que ce budget est à l'équilibre et que l'ensemble des dépenses et recettes est justifié,

Le Syndicat après avoir en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 7 Voix contre : 0], décide :

d'APPROUVER le budget primitif 2022

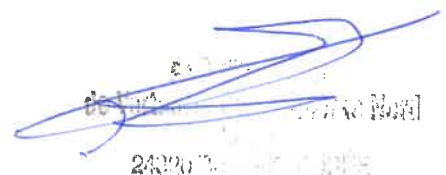
d'AUTORISER le président, en tant que de besoin, à effectuer à l'intérieur de chaque chapitre les virements de crédit qui s'avèreraient nécessaires.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
Mr SIGNOR Lucien







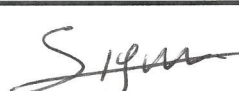


Le Président,  
Mr GOYAT Bruno



Liste d'émargement du syndicat

Date : ....15...02...2022.....

Nom	Fonction	Pouvoir	Signature
<b>MR BOUSSEAU SAMUEL</b> Le Cheylard 24320 BOUTEILLES-ST-SÉBASTIEN	Membre		
<b>MR CHEYSSOU Jean-Philippe</b> Saint Sébastien 24320 BOUTEILLES-ST-SÉBASTIEN	Membre		
<b>MR COMIN DAVID</b> Pierre levée 24320 VERTEILLAC	Membre		
<b>MR GERBEAUD ROLAND</b> LA POUYADE 24600 VILLETUREIX	Membre		
<b>MR GOYAT Bruno</b> Les Boiges 24320 BERTRIC-BURÉE	Président		
<b>MR MAIGNE Sébastien</b> La petite méfrenie 24320 VERTEILLAC	Membre	absent signature	
<b>MR POUPARD Jean-François</b> Maison Neuve 24320 BERTRIC-BURÉE	Vice Président	absent	
<b>MR RAFIN DIDIER</b> LA BARDE 24320 LUSIGNAC	Membre		
<b>MR SIGNOR LUCIEN</b> MOULIN DU CHAPT 24320 ST-MARTIAL-VIVEYROL	Membre		

Mr Bruno GOYAT

POUVOIR

Je soussigné MAIGNE Sébastien, Syndic de L'ASA de Verteillac Sud / Ribérac Nord, donne pouvoir à M. *Signor Lucien* de me représenter à la réunion de SYNDICAT le Mardi 15 Février 2022 à 9H30 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à *Verteillac*, le *14 Février 2022*.  
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")





ASA de Verteillac Sud / Ribérac Nord  
Mairie  
24320 BERTRIC - BUREE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 15 Février 2022 à 09h30

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	6
Représentés	1
Absents	2

Le Syndicat de l'A.S.A de Verteillac Sud / Ribérac Nord s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Goyat Bruno

Mr Signor Lucien est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2022\_S\_5**

**Objet :** Approbation du contrat de service avec l'ADHA24

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr GOYAT Bruno Président, se fait présenter le projet contrat de service proposé par l'Association Départementale d'hydraulique Agricole (ADHA24) avec les différentes missions conventionnées et les bases tarifaires 2022.

Considérant que l'ASA ne dispose pas des ressources internes pour réaliser ces missions essentielles au fonctionnement de la structure.

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 7 Voix contre : 0], décide :

d'APPROUVER le contrat de service proposé par l'ADHA24

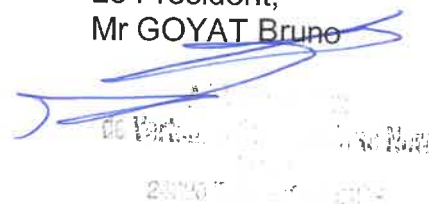
de DONNER pouvoir au président de signer les documents se rapportant à l'adhésion à l'ADHA24 et au contrat de service 2022.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
Mr SIGNOR Lucien









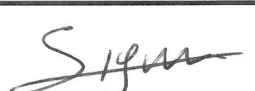
Le Président,  
Mr GOYAT Bruno



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

Liste d'émargement du syndicat

Date : ....15...02...2022.....

Nom	Fonction	Pouvoir	Signature
<b>MR BOUSSEAU SAMUEL</b> Le Cheylard 24320 BOUTEILLES-ST-SÉBASTIEN	Membre		
<b>MR CHEYSSOU Jean-Philippe</b> Saint Sébastien 24320 BOUTEILLES-ST-SÉBASTIEN	Membre		
<b>MR COMIN DAVID</b> Pierre levée 24320 VERTEILLAC	Membre		
<b>MR GERBEAUD ROLAND</b> LA POUYADE 24600 VILLETUREIX	Membre		
<b>MR GOYAT Bruno</b> Les Boiges 24320 BERTRIC-BURÉE	Président		
<b>MR MAIGNE Sébastien</b> La petite méfrenie 24320 VERTEILLAC	Membre	absent signature	
<b>MR POUPARD Jean-François</b> Maison Neuve 24320 BERTRIC-BURÉE	Vice Président	absent	
<b>MR RAFIN DIDIER</b> LA BARDE 24320 LUSIGNAC	Membre		
<b>MR SIGNOR LUCIEN</b> MOULIN DU CHAPT 24320 ST-MARTIAL-VIVEYROL	Membre		

Mr Bruno GOYAT

POUVOIR

Je soussigné MAIGNE Sébastien, Syndic de L'ASA de Verteillac Sud / Ribérac Nord, donne pouvoir à M. *Signor Lucien* de me représenter à la réunion de SYNDICAT le Mardi 15 Février 2022 à 9H30 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à *Verteillac*, le *14 Février 2022*.  
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")



ASA de Verteillac Sud / Ribérac Nord  
Mairie  
24320 BERTRIC - BUREE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 15 Février 2022 à 09h30

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	6
Représentés	1
Absents	2

Le Syndicat de l'A.S.A de Verteillac Sud / Ribérac Nord s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Goyat Bruno

Mr Signor Lucien est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2022\_S\_6**

**Objet :** Approbation de la tarification 2022

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr GOYAT Bruno, Président, se fait présenter le dossier de gestion de l'année 2021 avec l'analyse des coûts de revient des charges fixes et des charges variables de fonctionnement.

Après analyse de ces éléments il est proposé de retenir la tarification suivante pour l'année 2022 :

- Abonnement : 145,00 € / Module appel en Avril avec un délai de paiement au 31 mai

- Consommation : 0,12 € / m3 appel en Novembre avec un délai de paiement au 31 décembre

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 7 Voix contre : 0], décide :

d'APPROUVER cette tarification pour l'année 2022

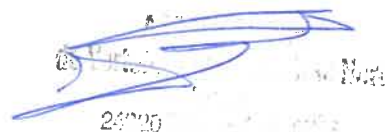
d'INFORMER les adhérents de l'ASA de cette tarification.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
Mr SIGNOR Lucien









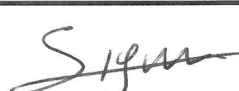
Le Président,  
Mr GOYAT Bruno



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

Liste d'émargement du syndicat

Date : ....15...02...2022.....

Nom	Fonction	Pouvoir	Signature
<b>MR BOUSSEAU SAMUEL</b> Le Cheylard 24320 BOUTEILLES-ST-SÉBASTIEN	Membre		
<b>MR CHEYSSOU Jean-Philippe</b> Saint Sébastien 24320 BOUTEILLES-ST-SÉBASTIEN	Membre		
<b>MR COMIN DAVID</b> Pierre levée 24320 VERTEILLAC	Membre		
<b>MR GERBEAUD ROLAND</b> LA POUYADE 24600 VILLETUREIX	Membre		
<b>MR GOYAT Bruno</b> Les Boiges 24320 BERTRIC-BURÉE	Président		
<b>MR MAIGNE Sébastien</b> La petite méfrenie 24320 VERTEILLAC	Membre	absent signature	
<b>MR POUPARD Jean-François</b> Maison Neuve 24320 BERTRIC-BURÉE	Vice Président	absent	
<b>MR RAFIN DIDIER</b> LA BARDE 24320 LUSIGNAC	Membre		
<b>MR SIGNOR LUCIEN</b> MOULIN DU CHAPT 24320 ST-MARTIAL-VIVEYROL	Membre		

Mr Bruno GOYAT

POUVOIR

Je soussigné MAIGNE Sébastien, Syndic de L'ASA de Verteillac Sud / Ribérac Nord, donne pouvoir à M. *Signor Lucien* de me représenter à la réunion de SYNDICAT le Mardi 15 Février 2022 à 9H30 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à *Verteillac*, le *14 Février 2022*.  
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")





ASA de Verteillac Sud / Ribérac Nord  
Mairie  
24320 BERTRIC - BUREE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 15 Février 2022 à 09h30

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	6
Représentés	1
Absents	2

Le Syndicat de l'A.S.A de Verteillac Sud / Ribérac Nord s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Goyat Bruno

Mr Signor Lucien est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2022\_S\_7**

**Objet :** Approbation de la liste des souscriptions

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr GOYAT Bruno, Président, se fait présenter la liste des souscriptions permettant d'établir le Rôle annuel, ainsi que les demandes de modifications reçues.

Mr PERIER Jean Louis signale avoir loué ses terres et demande la délégation de paiement à son fermier concernant les 23 modules dont il dispose.

La facturation sera donc établie au nom de :

Mr ARMANDIE Romain – 375 route de la laiterie – 24320 Cherval (siret 909 580 987 00016)

Mr LAUGE Roland informe avoir vendu ses terres et demande que le transfert des charges et droit d'eau correspondant à 21 modules soit fait au 01/01/2022.

Le nouveau propriétaire est Mr ARMANDIE Romain – 375 route de la laiterie – 24320 Cherval (siret 909 580 987 00016)

Le président précise qu'il n'a pas reçu d'autre demande de modification de la liste des souscriptions.

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 7 Voix contre : 0], décide d'approuver la liste des souscriptions suivantes :

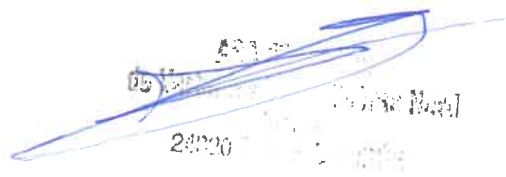
Usagers		Propriétaires		Souscription 1
ARMANDIE	Romain	PERIER	Jean-Louis	23
ARMANDIE	Romain	ARMANDIE	Romain	21
AUTHIER	MICHEL	AUTHIER	MICHEL	26
BELLE	MARIE	BELLE	MARIE	16
EARL	Pierre Levée	COMIN	DAVID	48
EARL	POUPARD	POUPARD	Jean-François	44
EARL	LEMONIE	LEMONIE	Annick	13,5
EARL	DE LA PETITE COTE	GOYAT	Bruno	15
EARL	DE FONFILLONNE	CHEYSSOU	Jean-Philippe	15
EARL	CHAVUIT	CHAVUIT	BAPTISTE	12
EARL	MAIGNE	MAIGNE	Sébastien	23
GAEC	DE LA GABARRE	MOULINIER	JEAN	14
GAEC	DU CHEYLARD	DUBEC	GILLES	22
GAEC	DES MICHELIES	GILLAIZEAU	JAMES	15
GAEC	DU CHEYLARD	BOUSSEAU	JEAN LUC	26
GAEC	DE LA LICORNE	ETOURNEAU	Daniel	7
GAEC	DES SAVYS	CHABANEIX	Thierry	15
GERBEAUD	Christine	GERBEAUD	ROLAND	10
JADEAUD	STEPHANE	JADEAUD	STEPHANE	45
KLEMENIUUK	ALAIN	KLEMENIUUK	ALAIN	20
RAFIN	DIDIER	RAFIN	DIDIER	22
SALAT	STEPHANE	SALAT	STEPHANE	15
SCEA	DES POUYADES	TRUFFAUX	NICOLAS	20
SCEA	DE CHANCONTIER	BEAU	PASCAL	21
SCEA	DES BOURGEADES	CHAUMETTE	THIERRY	20
SCEA	EGRON	EGRON	ALAIN	20
SCEA	DE GRENEYREN	SALICIO	Sylvain	20,5
SCEA	DU MAINE	LACHAUD	PATRICK	24
SCEA	DES VIGNAUDS	SIMONET LAPRADE	Patrick	10,5
SIGNOR	LUCIEN	SIGNOR	LUCIEN	50

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
Mr SIGNOR Lucien






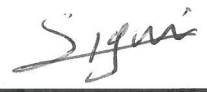
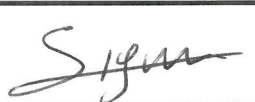


Le Président,  
Mr GOYAT Bruno



Liste d'émargement du syndicat

Date : ....15...02...2022.....

Nom	Fonction	Pouvoir	Signature
<b>MR BOUSSEAU SAMUEL</b> Le Cheylard 24320 BOUTEILLES-ST-SÉBASTIEN	Membre		
<b>MR CHEYSSOU Jean-Philippe</b> Saint Sébastien 24320 BOUTEILLES-ST-SÉBASTIEN	Membre		
<b>MR COMIN DAVID</b> Pierre levée 24320 VERTEILLAC	Membre		
<b>MR GERBEAUD ROLAND</b> LA POUYADE 24600 VILLETUREIX	Membre		
<b>MR GOYAT Bruno</b> Les Boiges 24320 BERTRIC-BURÉE	Président		
<b>MR MAIGNE Sébastien</b> La petite méfrenie 24320 VERTEILLAC	Membre	absent signature	
<b>MR POUPARD Jean-François</b> Maison Neuve 24320 BERTRIC-BURÉE	Vice Président	absent	
<b>MR RAFIN DIDIER</b> LA BARDE 24320 LUSIGNAC	Membre		
<b>MR SIGNOR LUCIEN</b> MOULIN DU CHAPT 24320 ST-MARTIAL-VIVEYROL	Membre		

Mr Bruno GOYAT

POUVOIR

Je soussigné MAIGNE Sébastien, Syndic de L'ASA de Verteillac Sud / Ribérac Nord, donne pouvoir à M. *Signor Lucien* de me représenter à la réunion de SYNDICAT le Mardi 15 Février 2022 à 9H30 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à *Verteillac*, le *14 Février 2022*.  
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

